

britannique sur le blé, à peu près aux conditions de l'accord sur le blé que le Royaume-Uni a signé après la guerre.

Le très hon. M. Howe: Mais comment concilier cela avec votre proposition selon laquelle il faudrait conclure avec les États-Unis un accord concernant la vente conjointe de notre blé? Combien d'accords pouvons-nous avoir en même temps?

M. Argue: Je n'ignore pas que le ministre n'aime pas les accords, mais je n'en affirme pas moins que le ministre du Commerce ferait bien d'étudier la possibilité de conclure avec le Royaume-Uni un accord garantissant au producteur canadien une part raisonnable de ce marché. Mon temps de parole s'épuisant, monsieur l'Orateur, j'aimerais, appuyé par l'honorable député de Humboldt-Melfort (M. Bryson) proposer:

Que la proposition d'amendement soit modifiée par le remplacement du point, à la fin, par une virgule et l'adjonction des mots suivants:

"et que le gouvernement du Canada devrait songer à inscrire à son programme l'établissement d'un prix minimum au bénéfice des producteurs de blé du Canada, ce prix ne devant pas être inférieur au prix de vente de la Commission canadienne du blé, à Fort-William/Port-Arthur, le vendredi 4 juin 1954.

A mon avis, monsieur l'Orateur, le Gouvernement devrait songer à accepter le sterling et les monnaies faibles à titre de paiement partiel à l'égard du blé qui peut être expédié vers ces pays. Le Gouvernement devrait prendre toutes les mesures possibles pour abattre les murailles douanières et commerciales. Il devrait mettre en route un véritable programme d'aide économique aux pays peu évolués. Le plan actuel de Colombo n'a guère d'ampleur, n'étant pas en harmonie avec la générosité des Canadiens, et nous croyons que l'aide économique devrait s'étendre considérablement.

Le Gouvernement devrait tâcher de collaborer avec les États-Unis pour empêcher la continuation de la guerre actuelle des prix, et à titre de dernière proposition, j'engage le ministre du Commerce, peu importe les autres mesures qu'il prenne, à ne pas réduire les cours initiaux du blé, de l'avoine et de l'orge pour la campagne agricole qui commence le 1^{er} août 1954.

Je crois que le travailleur industriel a droit d'avoir un emploi à salaire convenable. Le cultivateur a une occupation qui consiste à produire des aliments. Les cultivateurs du Canada ont réussi dans ce domaine comme jamais auparavant, et à mon sens ils sont tout à fait fondés à demander au Gouvernement d'assumer la responsabilité de l'écoulement de ces produits alimentaires et de leur distribution dans le monde partout où l'on

en a besoin. Le cultivateur a fait sa part, en produisant les aliments. Il incombe maintenant au Gouvernement d'adopter des mesures visant leur répartition.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, nous sommes à un moment où les membres de la Chambre et le Gouvernement devraient exercer leur jugement dans le plus grand calme dont ils sont capables car nous nous trouvons dans une situation grave. Rien ne sert de nous laisser aller à l'hystérie ou d'essayer de la susciter. Il nous faut envisager les faits froidement et à tête reposée, pour nous orienter et, en fonction de la réalité, adopter une ligne de conduite qui nous assurera que l'agriculture à l'avenir ne sera pas démoralisée.

Il est vrai que le fléchissement de 10½c. dans le cours du blé qu'on a annoncé hier portera un rude coup aux cultivateurs du pays. Je ne dis pas que chacun d'entre eux l'envisage sous les plus sombres couleurs, mais en tous cas les agriculteurs considèrent cette réduction à la lumière de cet état de choses et savent que leurs récoltes en magasin leurs rapporteront plusieurs millions de dollars de moins qu'ils auraient touchés sans la réduction de prix en cause. Comme cela s'ajoute à tous les autres revers que les cultivateurs ont essayés au cours des dernières années, je puis bien imaginer qu'un sentiment voisin de la démoralisation se répandra chez eux.

Inutile de retenir longtemps la Chambre pour décrire les graves répercussions de l'apparition de la fièvre aphteuse il y a quelques années et de la fermeture du marché américain à l'égard de notre bœuf. Une seule phrase suffit. La fermeture du marché des États-Unis à l'égard du bœuf de l'Ouest du Canada a porté à l'industrie du bétail de cette partie du pays un coup dont elle ne se relèvera pas d'ici des années si jamais elle en revient. C'est là une des tragédies qui pourront se produire si l'on suit la politique de vente qui consiste à mettre tous ses œufs dans le même panier.

En plus de ce coup porté à l'industrie du bétail il s'est produit un encombrement sans précédent des entrepôts de l'Ouest, ce qui a fait, comme on l'a déjà dit, que plusieurs milliers de cultivateurs ont été dans l'impossibilité de vendre assez de céréales pour acquitter leurs comptes. Nombre d'entre eux ont subi des saisies à l'égard de leurs contrats d'achat de machines, d'automobiles et autres articles, et dans les régions agricoles, les marchands détaillants ont été obligés de refuser complètement ou presque de vendre à crédit aux agriculteurs. Les agriculteurs ont en général eu de la difficulté à vivre et à se tenir à flot l'hiver dernier. Je ne songe pas